

CHAMPROND EN GATINE

1999



10ème anniversaire du Petit Théâtre Champronnais
1989-1999



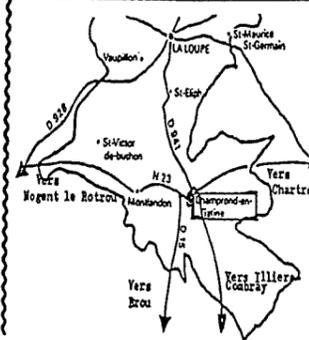


entre Chartres et Nogent-le-Rotrou...

Dans une ambiance familiale :
calme, repas, confort, loisirs...

Michèle et Pierre MICHEL
sont heureux de vous accueillir
en
chambres et tables d'hôtes

10, rue des Rosiers
28240 CHAMPROND-EN-GATINE
Tél. 02.37.49.80.36
FAX : 02 37 37 30 92
Carte Michelin 60 - pli 16



MICKY

**COIFFURE
A DOMICILE**

Hommes et Dames

02 37 49 84 56

Elevage de la forêt
Champrond en Gatine
28 240 La Loupe

M. ENGEL Jacques
TEL : 02-37-49-89-21



**Le Crédit Agricole
assure
votre voiture
et votre maison**

C'est rassurant !



7, Place de l'Hôtel de Ville à LA LOUPE - Tél. 02 37 53 48 48

Les contrats assurance dommages sont distribués par le CA Val de France- Société de courtage
d'assurance 400 868 188 RCS Chartres. Garantie financière et assurance de responsabilité civile et
professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances.

Les services sociaux, les établissements de santé, les associations ou organismes agréés d'aide aux personnes en difficulté, tiendront à la disposition des demandeurs, la liste des organismes complémentaires participant à la CMU.

8) Quelle sera la durée de la prise en charge complémentaire ?

La couverture complémentaire prend effet dès l'accord de la CPAM et ce, pour une durée d'un an, renouvelable chaque année aussi longtemps que les conditions seront remplies.

9) La CMU et les bénéficiaires de l'aide médicale ?

Toutes les personnes prises en charge par l'aide médicale au 1^{er} janvier 2000, bénéficieront automatiquement de la CMU, sous réserve de remplir les conditions de résidence pour une période qui va du 1^{er} janvier 2000, jusqu'à la date à laquelle expirait leur droit à l'aide médicale et au minimum jusqu'au 30 juin 2000, quelle que soit la date d'expiration des droits.



ODILE TIFF

féminin masculin

Tel: 02.37.49.81.73

3, place de l'église
28240-Champrond en gâtine

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ



Dany DEMAIS



PROFESSIONNEL
GAZ PROPANE

2, Rue Pasteur
ILLIERS-COMBRAY 02.37.24.04.23

DE LA PART DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

L'année 1999 vient de se terminer avec une bonne nouvelle, la zone d'activités va se mettre en route avec la participation de 14 communes en intercommunalité. Deux sites sur le canton vont voir le jour, un à La Loupe pour le secteur Nord et un autre à Champrond pour le Sud, les travaux de voirie devraient commencer en début d'année 2000.

C'est assurément là un bel exemple de solidarité entre les communes ayant adhéré à ces structures, et qui va dans les années à venir profiter à l'ensemble et redonner vie à nos villages. Avec le prochain millénaire les choses devraient bouger.

A signaler pour notre commune une augmentation du nombre de ses habitants; de 356 au précédent recensement, nous sommes en 1999 à 417 et cela va continuer dans les années prochaines.

A signaler également le gros effort des commerçants, des habitants et de la Commune pour les décorations réussies à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Bravo et grand merci de la part de l'équipe municipale.

Enfin, l'an 2000 est arrivé.

Que nous réserve le vingt et unième siècle ? Nul ne le sait, par contre, parmi les évolutions de ce millénaire, qui est désormais derrière nous, il faut placer en premier l'électricité qui a révolutionné nos façons de vivre, sans électricité, que ferions-nous ? Nous en avons vécu un épisode, lors des tempêtes de la fin de l'année.

Il y a eu bien sûr, tout ce qui en découle, les appareils ménagers, la radio, la télévision, ce qui permet d'être informé au jour le jour et maintenant, avec Internet on peut en quelques instants communiquer de son domicile dans le monde entier.

En souhaitant que toutes les technologies modernes ne nous fassent pas oublier l'essentiel, le respect des hommes, la tolérance, la convivialité, tout en sachant que si chacun a des droits, il a aussi des devoirs.

Allez bon vent à l'an 2000 !

Bienvenue au nouveau millénaire !

Et Bonne Année à tous et à toutes.

Bien cordialement

P. MICHEL.

LA LOUPE

Le DÉPUTÉ	salle du Conseil Municipal
Le 2 ^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 10h15.	
Les ASSISTANTS SOCIAUX	
M. PEVERELLI, sur rendez-vous, tous les mardis de 9h à 11h45 à la Mairie.	
M ^{lle} LLOBEL, tous les jeudis de 9h00 à 11h45 à la Mairie.	
M ^{me} VILLETTE, Caisse Primaire Assurance Maladie (dossiers accident travail), 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30, salle du Château.	
RETRAITE	
SÉCURITÉ SOCIALE, les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00 à la Mairie.	
CAISSES COMPLÉMENTAIRES, le 1 ^{er} mardi et 3 ^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00 à la Mairie.	
CAISSE AGRICOLE M.S.A., 34 rue du Gros Chêne (Groupama) le 2 ^{ème} mardi de 10h00 à 12h00.	
CAISSES d'ALLOCATIONS FAMILIALES Mairie	
ALLOCATION LOGEMENT le 1 ^{er} lundi de chaque mois de 14h00 à 15h00	
CONSULTATIONS P.M.I. Rue Pierre-Gauquelin	
3 ^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00	
LES CRÉMATISTES Mairie	
2 ^{ème} mardi de chaque mois de 10h00 à 11h00	
P.A.I.O. 1, rue Maunoury. Tél. : 02 37 81 34 04	
Point Accueil Informations et Orientations Tous les mardis de 10h30 à 12h30	
ÉCRIVAIN PUBLIC 11, rue de la Plaine	
2 ^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00	
ADASEA Château	
Association Départementale d'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 17h00	
RELAIS EMPLOIS Tél. : 02 37 81 38 93	
1 rue du Maréchal-Maunoury Les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00. Le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Fermé le mercredi.	

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

S.A.M.U.	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
POLICE MUNICIPALE	06 07 76 30 01
MEDECINS :	
Docteurs Daniel BIGARD	02 37 81 21 18
Isabelle et Philippe CARDINALE	
Michèle CASADEI-PUIS - Philippe PUIS	02 37 81 17 48
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	
Docteur Olivier BOULAY	02 37 81 10 84
Docteurs Monique et Roger SERRY	02 37 81 19 46
INFIRMIERES :	
Cabinet Mesdames :	
BRIEND - DUPIN	02 37 81 04 88
DOLLEANS - TARRANE	02 37 81 06 58
Cabinet M ^{me} C. GONSARD	02 37 81 09 04
PHARMACIENS :	
Pharmacie CENTRALE	02 37 81 19 89
Pharmacie de l'ETRIER	02 37 81 13 19
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES	
10, place Vauban - Directeur : M. JAMAULT	02 37 81 30 00
AMBULANCES :	
Ambulances Assistance Secours	
M. DELHOMME	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	
M. SUEUR	02 37 81 15 66
HÔPITAL - MAISON de RETRAITE	02 37 29 33 11
CHIRURGIENS - DENTISTES :	
Cabinet Dr COULANGE	02 37 81 09 43
Cabinet Drs SEMERY - SACCENTI	02 37 81 05 12
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Cabinet Jean-Guy DUBREUIL	02 37 81 13 92
Cabinet Gilles TOULEMONDE	02 37 81 30 11
OPTICIENS :	
Ph. JAMET, Optique du Gros-Chêne	02 37 81 16 19
PODOLOGUE :	
M ^{me} B. TOULEMONDE	02 37 81 30 11
VÉTÉRINAIRE :	
Docteur Michel COME	02 37 81 04 66
MAIRIE	02 37 81 10 20
SYNDICAT D'INITIATIVE	02 37 81 24 00
SIRTOM , Mairie de Courville	02 37 23 32 63
PRESBYTÈRE	02 37 81 10 11
LYONNAISE DES EAUX	02 37 81 09 81
E.D.F.	02 37 81 21 11
LA POSTE	02 37 81 13 79
BIBLIOTHÈQUE	02 37 81 10 20
EQUIPEMENT (D.D.E.)	02 37 53 60 00
C.A.F. DE NOGENT LE ROTROU	02 37 27 44 44
ASSEDIC LUCÉ	02 37 91 69 69
ANPE , Nogent-le-Rotrou	02 37 59 55 00
POINT SÉCU , 12, rue de la Bruyère	02 37 81 07 77

Les services sociaux, les associations et organismes à but non lucratif agréés par le Préfet, ainsi que les établissements de soins, pourront apporter leur aide aux intéressés dans leurs démarches pour l'affiliation.

B - La Couverture complémentaire

4) Qui pourra bénéficier de la couverture complémentaire ?

Les personnes qui ont une résidence stable et régulière et dont les revenus sont inférieurs à un plafond fixé par décret.

- 3 500 F par mois pour une personne seule
- 5 250 F par mois pour deux personnes
- 6 300 F par mois pour trois personnes
- 7 350 F par mois pour quatre personnes, plus 1 400 F par personne supplémentaire

Les ressources à prendre en considération sont celles imposables et non imposables relatives aux douze mois de date à date précédant la demande.

5) Quel est le contenu de cette couverture complémentaire ?

- Le "ticket modérateur" sur les soins et les séjours hospitaliers
- Le forfait hospitalier sans limitation de durée
- Le remboursement à des niveaux de tarifs définis par voie réglementaire, des frais de prothèses dentaires, d'orthopédie dentaire, de prothèse auditive et d'optique.

A noter que la loi interdit l'application par les médecins d'un dépassement d'honoraires aux bénéficiaires de la CMU.

Les bénéficiaires de la CMU n'auront pas à faire l'avance des frais médicaux.

6) Quelles seront les démarches à entreprendre pour obtenir une couverture complémentaire ?

Une demande par foyer sera déposée à la CPAM dont relève le demandeur. C'est la Caisse qui instruira la demande (conditions de résidence et de ressources), la décision devra être notifiée à l'intéressé dans un délai fixé à deux mois. Si ce délai est dépassé, la décision est réputée positive.

7) Quels seront les organismes chargés de la gestion de la couverture complémentaire ?

Il pourra s'agir, au choix de l'assuré soit :

- d'une mutuelle
- d'une société d'assurance
- d'une institution de prévoyance

TRANSPORTS - TRAVAUX PUBLICS

s.a.r.l. FILLETTE

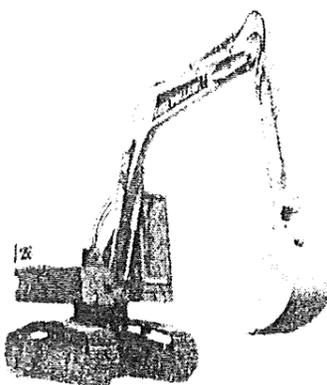
au capital de 60.000 Frs

Siège social : " Le Bois-des-Souches " - 28240 CHAMPROND-EN-GATINE

Adresse courrier : " Le Couplet " - 28240 FRIAIZE

Tél : 02.37.49.83.17

SIRET 394.444.939.00018 - APE 452 V



CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'EURE & LOIR



PERMANENCES

I. Quelques mots sur la CMU

La couverture Maladie Universelle est instaurée par la loi du 27.07.99 et applicable au 1^{er} janvier 2000.

Elle a pour objectif d'assurer à tous, une protection sociale en accordant aux personnes dont les revenus sont les plus faibles :

- Le rattachement gratuit à un régime d'Assurance Maladie
- Le bénéfice d'une couverture complémentaire gratuite
- La dispense de l'avance des frais médicaux

A - La Couverture de Base

1) Qui peut bénéficier de la CMU ?

Toute personne résidant de façon stable et régulière (depuis plus de trois mois) en France Métropolitaine ou dans un département d'Outre Mer et qui ne relève d'aucun régime obligatoire de Sécurité Sociale en tant qu'assuré ou ayant droit.

2) Les bénéficiaires de la CMU, seront-ils redevables d'une cotisation ?

Toute personne dont les revenus sont inférieurs à un plafond fixé par décret du Conseil d'Etat et révisé chaque année en fonction de l'évolution des prix, (3500 F/ mensuels pour une personne) bénéficiera gratuitement des prestations en nature de l'Assurance Maladie Maternité. Au delà de ce plafond elle devra s'acquitter d'une cotisation de 8% du montant de ses ressources excédant le dit-plafond. Les ressources prises en considération sont celles imposables de l'année civile précédant la demande.

3) Quelles seront les démarches à entreprendre pour bénéficier de la CMU ?

Déclarer à la CPAM, n'être affilié à aucun régime obligatoire de Sécurité Sociale.

La CPAM, sur présentation d'une Carte d'Identité (ou d'un titre de séjour, pour les personnes étrangères en situation régulière), et d'un justificatif de résidence, affiliera sans délai la personne au régime général et au maximum dans un délai d'un mois.

Les personnes sans domicile fixe, devront élire domicile, soit auprès d'un organisme agréé à cet effet par le Préfet, soit auprès d'un CCAS.

La CPAM recherchera si l'assuré n'est pas susceptible de relever d'un autre Régime d'Assurance Maladie. Si c'est le cas, la personne sera affiliée à la Caisse dont elle doit relever et continuera de bénéficier des dispositions de la CMU si sa situation financière le justifie.

CHAMPROND EN GATINE :

Ouverture de la Mairie	: Les Mardis et Jeudis de 17 à 19 h Le Samedi de 9 h 30 à 11 h 30
Permanence Maire et Adjointes	: Mr MICHEL le samedi Mr FILLETTE le mardi Mr LEGROS le jeudi
Perception	: 1er mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h
Crédit Agricole (Salle de réunions attendant à la mairie)	: Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30
Bibliothèque (Salle de réunions attendant à la mairie)	: Le Samedi de 15 h à 17 h



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE
ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHÈTERIES

APPORTS VOLONTAIRES DE DÉCHETS TRIÉS
métaux - encombrants - papiers - cartons - verres - tissus - plastiques
bois - gravats - caoutchoucs - végétaux - huiles - piles - batteries...

COURVILLE-SUR-EURE Village des Artisans	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS ZI St-Arnoult
SENONCHES La Croix Sainte-Anne	SAINT-ELIPH Route de La Loupe

Gratuit pour les foyers du SIRTOM jusqu'à 2m² par jour.

Se munir d'un justificatif du lieu de résidence. - ☎ 02.37.23.32.63

HORAIRES D'OUVERTURES

	COURVILLE-SUR-EURE	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS
ÉTÉ du 1 ^{er} Mars au 31 Octobre	Lundi : 14 h 30 à 19 h 00	Lundi : 14 h 30 à 19 h 00
	Judi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00	Mardi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
	Samedi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00	Samedi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00
	Dimanche : 9 h 00 à 12 h 30	Dimanche : 9 h 00 à 12 h 30
HIVER du 1 ^{er} Novembre au 28 Février	Lundi : 14 h 30 à 17 h 30	Lundi : 14 h 00 à 17 h 30
	Judi : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30	Mardi : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30
	Samedi : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30	Samedi : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30
	Dimanche : 9 h 00 à 12 h 30	Dimanche : 9 h 00 à 12 h 30

Fermé les autres jours et jours fériés.

Respectez les heures d'ouvertures, ne déposez pas vos déchets devant la clôture.

ETAT CIVIL



* Naissances :

- THIBAUT Rachel	née le	23/03/99	à Le Mans
- THIBAUT Laura	née le :	23/03/99	à Le Mans
- ROUSSEAU Yohan	né le :	25/05/99	à Mainvilliers
- LETERTRE Alban	né le :	03/07/99	à Nogent le Rotrou
- RIGUET Théo	né le :	23/08/99	à Le Mans
- TANO Caroline	née le :	2.1/09/99	à Nogent le Rotrou
- CHARRON Valentin	né le :	20/12/99	à Nogent le Rotrou



* Mariages :

- GRYCZKA Charles - CAPRARO Carmela	le 09/01/99 à Fontaine (Isère)
- ROUSSEAU Didier - BOIS Annie	le 23/07/99
- ROUX Bruno - LESNE Monique	le 31/07/99 à Henanbihen (Côtes d'Armor)



* Décès :

- BIZARD Alcide	décédé le 05/01/99	à Le Mans
- ROUSSEAU Henri	décédé le 09/01/99	à Champrond-en-Gâtine
- LANNEAU Paulette épouse DEBONNE	décédée le 08/04/99	à Dreux
- OUAS Marie Veuve DERETZ	décédée le 03/05/99	à La Loupe
- PERRIN Arsène	décédé le 13/06/99	à Le Coudray
- ALIX Yvonne épouse GOUPY	décédée le 15/09/99	à Tours

Première assemblée constitutive du PAF Le nouveau club de football fait des projets

Au gré des efforts de leur président, Philippe Lunel, la toute jeune formation sportive commence sa croissance; la réunion de vendredi dernier a fait l'objet d'une présentation du PAF (Perche Association Football) avec les membres du bureau et les joueurs concernés.



Le PAF de Champrond-en-Gâtine s'organise avant l'année de transition qui s'annonce avec plusieurs matches amicaux.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette assemblée constitutive, à commencer par la reconnaissance des sponsors principaux, le "Sébastopol" qui offre les maillots et la "Fromentine" pour les chaussettes et les shorts. D'autre part, c'est Mr Jean Beauchet (maçonnerie) qui fournira gracieusement les coupe-vents.

Philippe Lunel a expliqué que la municipalité envisageait la réfection du terrain de football, y compris la remise aux normes des cages de but.

La cotisation annuelle par

adhérent sera de 100 francs et une carte de supporter va être lancée au prix de 50 francs, comprenant une invitation au repas de fin d'année. Un autre projet tech-

nique : la réalisation d'une main courante qui autoriserait l'affichage publicitaire des sponsors (le club espère en fédérer une bonne vingtaine).

"L'auto-financement sera recherché si il s'avère nécessaire", précise le président qui se veut résolument optimiste dans cette aventure.

Une première mouture du conseil d'administration donne les fonctions suivantes : Youri Lecointre (secrétaire), Catherine Lunel (trésorière), Mustapha (entraîneur), Fabrice Liberge (suppléant), Philippe Lesueur et Guillaume Ringuault (vice-présidents).



Philippe Lunel, le président, a lancé le club sur les rails!

Les statuts du club

L'équipe qui regroupe des jeunes de 14 à 25 ans sera amenée à rencontrer d'autres communes, telles que Senonches, Courville, Belhomert ou Thiron-Gardais. A la suite de la première saison, une demande d'affiliation à la Fédération Française pourra être effectuée.

L'objet du PAF est donc d'organiser des rencontres amicales, d'organiser un repas, de participer à la kermesse inter-assocative... le conseil d'administration doit se réunir tous les six mois au minimum et le bureau doit être renouvelé par des élections (tiers-sortant). Le siège social est au "Sébastopol" et les entraînements auront lieu le samedi et le mercredi, même pendant les vacances.

Prochaine réunion du club le 19 juin. Renseignements au 02 37 37 31 12 (Philippe Lunel).



Le Perche Association Football que je préside, vous souhaite à toutes et à tous une bonne année, pleine de bonheur, de joie et de réussite. Une nouvelle association à Champrond, n'est-ce pas merveilleux?

Le P.A.F a été créé au mois de Juin par une équipe de jeunes qui ont décidé de faire autre chose que de rester devant la télé.

Quand les jeunes sont venus me voir, j'ai compris que je devais les aider.

Après la société de pêche, que j'ai laissée pour des raisons internes, j'ai pensé que pour la commune, il était important qu'une équipe, voir plusieurs, représentent Champrond dans le département.

Le P.A.F, compte une vingtaine de joueurs qui ont participé à plusieurs rencontres amicales.

Je constate que beaucoup de personnes ont compris, comme moi, qu'il fallait les aider.

Je tiens à remercier Francis du Sébastopol, ainsi que Jérôme de la Fromentine, qui ont offert les tenues et aussi Jean Beauchet pour les coupes-vent. La mairie a contribué également en fournissant les buts. Mais cela ne suffit pas pour adhérer à la Fédération de Football, je me suis entretenu avec le président des commissions de terrain, il préconise que celui-ci soit drainé. J'en ai donc parlé au conseil municipal, il faudra attendre fin 2000 pour la réalisation de ce drainage.

Les jeunes du Perche Association Football, sont très motivés et cela se prouve par leurs présence à la kermesse où ils tenaient quatre stands, ainsi que l'organisation du repas de fin d'année. Pour les mois à venir, un voyage sera organisé pour aller voir une rencontre professionnelle à Paris. Il sera organisé des matches amicaux sur les terrains adverses pour entretenir la condition physique et morale.

Il est donc, à mon avis important que le P.A.F existe, pour les jeunes de la commune et des environs. Je pense qu'il sera aussi agréable pour les parents et amis d'aller encourager une équipe qui fera le maximum pour porter haut les couleurs de Champrond en Gâtine.

Très sportivement

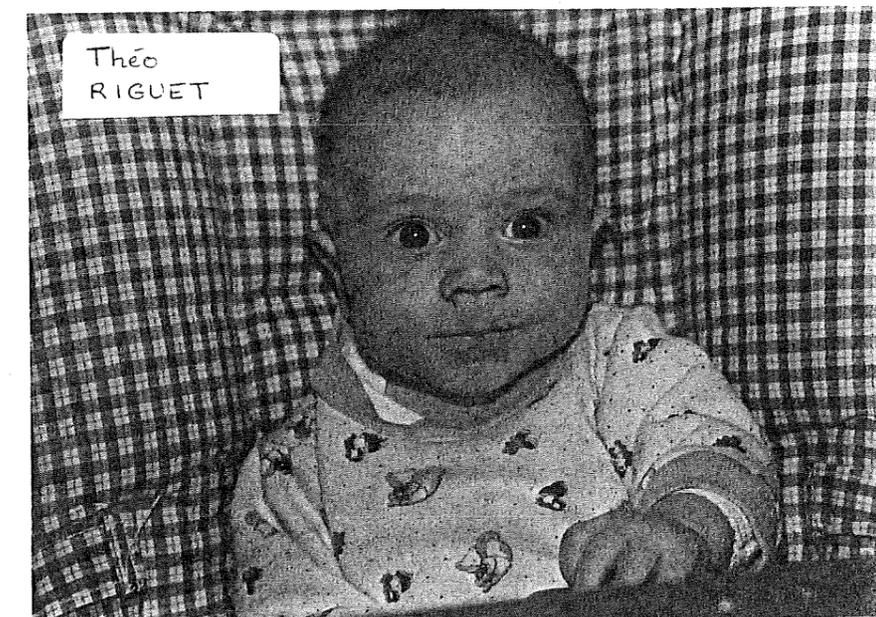
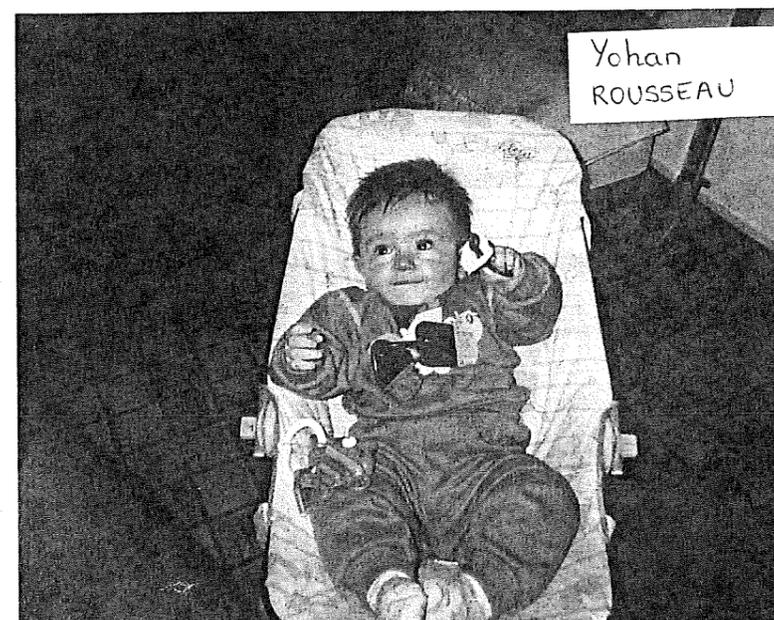
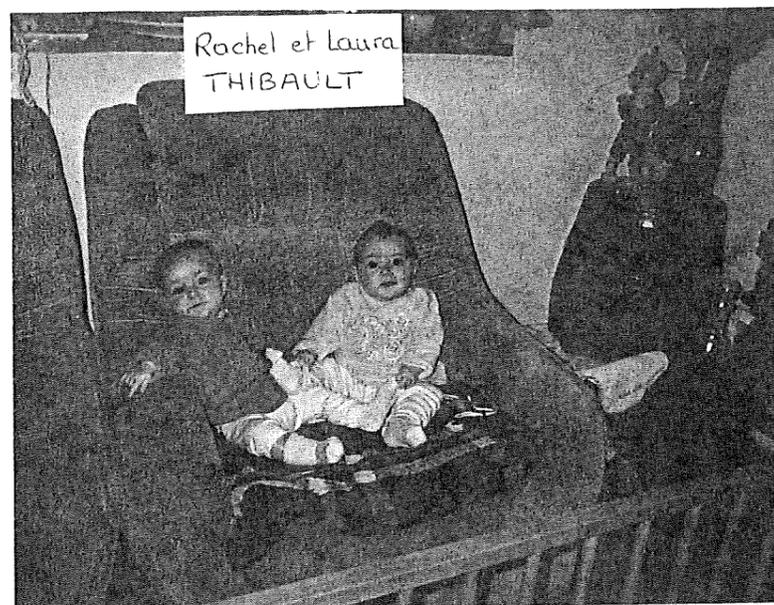
Le Président

Philippe LUNEL

Soirée conviviale au PAF



85 personnes participaient samedi soir à la soirée organisée dans la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine, par le Perche Association Foot. Philippe Lunel, le président, est satisfait, les commerçants et artisans de Champrond-en-Gâtine ont répondu présents pour participer à cette soirée. Bien sûr, les jeunes de l'équipe de foot étaient présents. Le gros souci du président concerne le terrain de foot qui n'est pas homologué, et ne permet pas de rencontre officielle. Les travaux de drainage, non chiffrés actuellement, sont obligatoires. M. Noël de la fédération n'a pu que confirmer cet état de fait. Pour les vestiaires, provisoirement, un simple aménagement de la salle ferait l'affaire. Néanmoins, des matchs amicaux contre Unverre, Fontaine-la-Guyon, les vétérans de Brou ont permis à l'équipe naissante de se frotter à des joueurs plus confirmés. Un match contre les vétérans de Champrond-en-Gâtine est prévu fin janvier, avant le partage de la galette des Rois.



LA BRIGADE DE GENDARMERIE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX GENDARMES

L'Adjudant LUCKEMAN Michel, qui commandait auparavant la Brigade de Champrond-en-Gâtine a quitté le Perche pour rejoindre en avril 1999 la Brigade de Gendarmerie d'Ardentes (Indre) en tant que Commandant de Brigade.
Désormais, c'est le Maréchal des Logis Chef GRYZKA Charles, qui commande la Brigade de Champrond-en-Gâtine.

Gendarme Adjoint NICOLAS Manuel, âgé de 24 ans, originaire de Bar le Duc (Meuse).
Après avoir effectué son service militaire (Mai 1997 à Mars 1999) en qualité de gendarme auxiliaire au Centre des Gendarmes Adjoints à Montargis (45). A l'issue, il est affecté en septembre 1999 à la Brigade de Gendarmerie de Champrond-en-Gâtine.
Détient le niveau d'un bac professionnel en construction et aménagement du bâtiment (option designer).

Gendarme Adjoint ROZE Frédéric, âgé de 21 ans, originaire de Montargis (Loiret).
Après avoir effectué son service militaire (Juillet 1998 à Mai 1999) en qualité de gendarme auxiliaire au Centre National d'Information Routière à Rosny sous Bois (91), il intègre en Août 1999 l'Ecole de Gendarmerie des Gendarmes Adjoints à Montargis (45). A l'issue, il est affecté en septembre 1999 à la Brigade de Gendarmerie de Champrond-en-Gâtine.
Détient le niveau d'un bac en gestion et comptabilité.

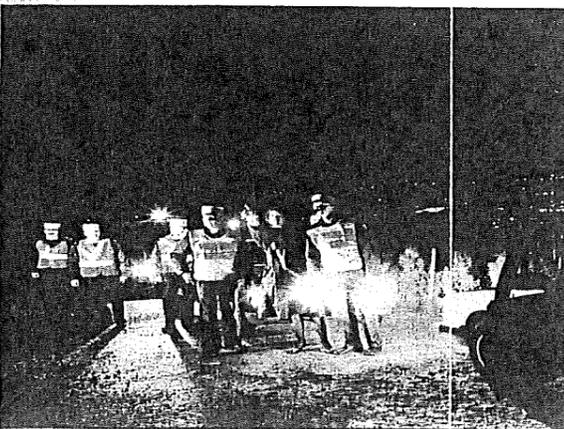
Les Gendarmes Adjoints NICOLAS et ROZE ont été assermentés le 10 décembre 1999.

La Gendarmerie de Champrond-en-Gâtine compte désormais cinq sous-officiers et deux gendarmes adjoints.

GENDARME ADJOINT, UN METIER POUR DEMAIN



GENDARMERIE
Avec force humaine



Vous êtes né(e) après le 31 décembre 1978.
Vous avez ou non, effectué votre service national.

Vous pouvez, sous réserve de vos aptitudes, servir comme VOLONTAIRE dans la GENDARMERIE.

Ouvert à tous sans condition de diplôme, le volontariat, d'une durée initiale d'un an renouvelable 4 fois, vous apportera une expérience enrichissante.

Vous aurez la possibilité d'exercer un métier adapté à vos ambitions personnelles et professionnelles.



En fonction de votre lieu de domicile, vous serez incorporé(e) dans un des centres d'instruction de gendarmes adjoints.

Vous y recevrez une formation militaire et professionnelle de 10 semaines, complétée par un stage pratique de 6 semaines en unité.

Vous serez alors GENDARME ADJOINT et aurez la qualification d'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE ADJOINT.

Il y a 100 ans ! Subvention de la commune en faveur d'un médecin

Le mardi huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-neuf Janvier, le Conseil municipal de la commune de Champrond-en-Gâtine s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de M. Jalloz, Adjoint.

Étaient présents M. M. Jalloz, 2.° Pillat Sidon, 3.° Hardy Louis, 4.° Sagot François, 5.° Banneau Louis, 6.° Foucault onésime, 7.° Boust Louis, 8.° Chaboché Édouard, 9.° Thibaut Abel, 10.° Duchamps Lucie, 11.° Dier Joseph.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Était absent, M. Banneau, Maire.
M. Pillat Sidon a été tout d'abord élu secrétaire.

M. le Président expose qu'un jeune médecin M. Champion, a l'intention de se fixer à Champrond, mais qui il demande pour frais de première installation, et pendant au moins deux années, une subvention de la commune.

Le Conseil municipal, considérant qu'un médecin serait d'une très grande utilité en cette commune dont le chef-lieu est éloigné de dix kilomètres des médecins les plus proches et que sa présence produirait une grande économie pour les familles et pour les soins à donner aux indigents.

Vote, pour la première année une subvention de quatre cents francs, laquelle sera inscrite au prochain budget local.

Et promet une nouvelle subvention la seconde année.

Le Conseil municipal espère que M. Champion, engagé moralement par le fait de l'acceptation des subventions, n'abandonnera pas ensuite la commune.

Fait et délibéré, en mairie, le dit jour, vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Hardy Dier Jalloz Banneau
Pillat Sagot
Chaboché
Thibaut

Établissement d'un marché à Champrond-en-Gâtine

12 mars 1899

Le Conseil municipal étant réuni comme ci-dessus,
M. le Maire expose que les habitants du Bourg de
Champrond-en-Gâtine s'approvisionnent difficilement de
diverses denrées et qu'il serait utile d'établir un marché.

Le Conseil municipal

Où l'exposé de M. le Maire,

Considérant qu'un marché pourrait être d'une
grande utilité pour les vendeurs & pour les acheteurs,

Considérant qu'un marché a déjà existé le mercredi
de chaque semaine

Considérant que le dimanche paraît mieux convenir
Est d'avis qu'un marché ait lieu sur la place
de Champrond-en-Gâtine le dimanche de chaque semaine

Fait & délibéré en mairie, le jour mois & au sus dits.

Chabochy
Dieux
Henriette Bonneau
Bonneau

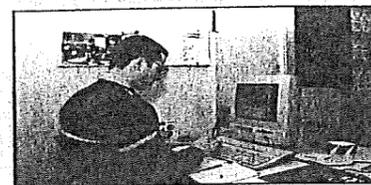
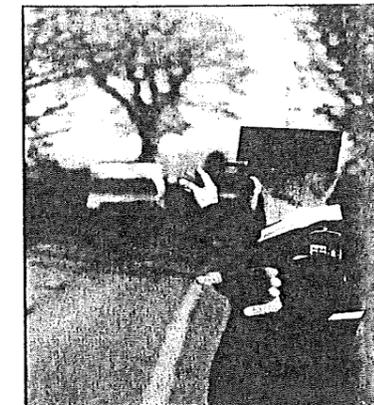
AFFECTATION ET EMPLOI

Votre affectation sera fonction de votre classement. Vous rejoindrez alors une unité d'emploi la plus conforme possible à vos souhaits.



Vous participerez aux côtés de gendarmes d'active, à l'exécution de toutes les missions de la gendarmerie (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, intervention sur des accidents...). Et à de nombreuses activités d'assistance et de secours.

Acteur à part entière de la sécurité publique, vous serez « l'équipier » des sous-officiers que vous seconderez.



Des dispositions particulières sont prévues pour les candidats titulaires d'une qualification de haut niveau (Informatique, droit, communication...).

RÉMUNÉRATION

Vous bénéficierez d'une rémunération et d'avantages en nature (logement, alimentation, transport) qui, sur le plan matériel, seront au moins équivalents à ceux accordés aux titulaires d'emplois jeunes.



PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Si vous le désirez, vous pourrez vous présenter aux tests de sous-officiers ou rejoindre le corps de soutien technique et administratif. Vous entrerez alors dans l'une des écoles de formation.

Sinon, vous bénéficierez d'aides à la reconversion et au reclassement. Dans ce cadre, le label « gendarmerie » que vous aurez acquis, sera très apprécié par de futurs employeurs.



CANDIDATURES

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE A LA BRIGADE DE GENDARMERIE LA PLUS PROCHE DE VOTRE DOMICILE OU DANS UN CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT (CIR)

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être de nationalité française.
- Avoir plus de 18 ans et moins de 26 ans.
- Avoir une taille minimum de 1,70 m pour les hommes et 1,64 m pour les femmes.
- Être de bonne moralité.
- Présenter les aptitudes physiques et psychologiques requises pour servir dans la gendarmerie.

SÉLECTION

Les compétences de chacun seront déterminées sur la base d'épreuves d'aptitudes générales (connaissances générales), physiques (parcours en salle) et psychotechniques (tests d'aptitude à l'emploi dans la gendarmerie).

INFO-RECRUTEMENT :

- Direction générale de la gendarmerie nationale
B.P. 299-16 - 75766 PARIS Cedex 16
- Téléphone 01 53 65 49 99
- Minitel 36 14 GENDARME (0,37 F la minute)
- <http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie>

CIR d'ORLÉANS ☎ 02 38 53 90 95
42, boulevard Alexandre-Martin
45000 ORLÉANS

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

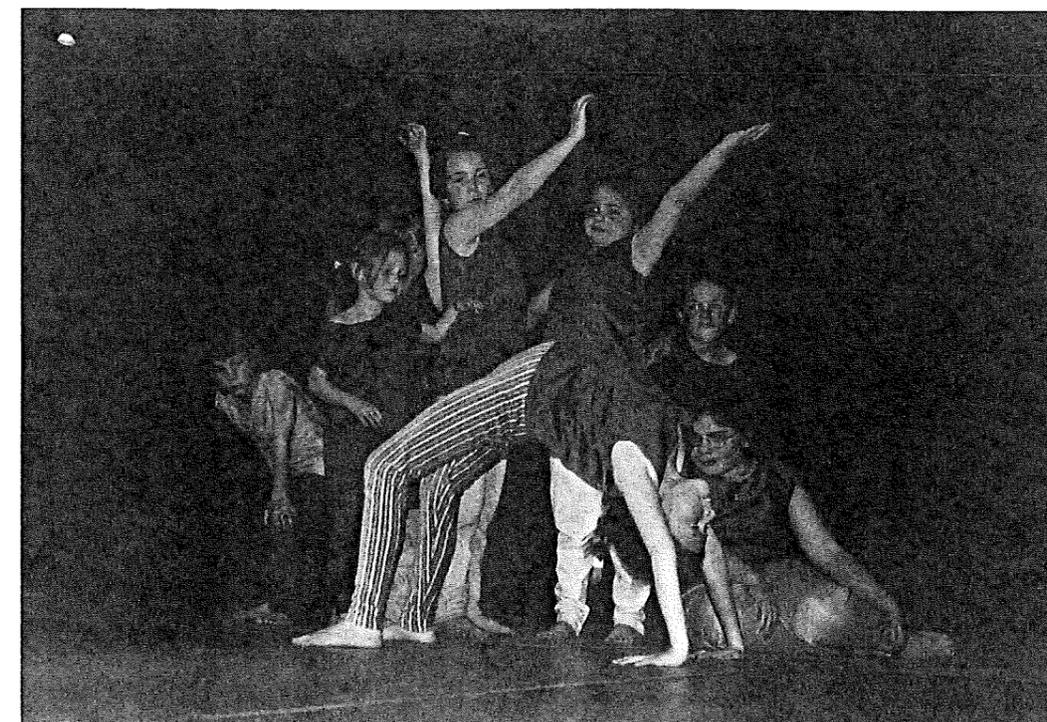
La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux habitants et une intégration rapide au sein de la commune.

- AUGER Didier		La Guèze
- BONARD Loïc	Maison Mathieu	5 rue des Rosiers
- BONILLA Emmanuel	Logement Depauw	44 Grande Rue
- BOUTHIER Michel	Maison Perrin	1 rue de la Chaussée
- CENIER Mr Mme	Maison Bizard	83 Grande Rue
- COURNUT Patricia	Maison Guilbaud	Rue de la Guèze
- COUTARD L. - BELLIER S.	Logement Guillemet	51 Grande Rue
- DUHEZ Bertrand	Maison Beauchet	40 Grande Rue
- FOURBET F. - LIZIARD C.	Logement Thibault	33 Grande Rue
- FRIGERIO André	Maison Leport	Beaurepaire
- GAREL Mr - MARQUIS Melle	Logement Depauw	44 Grande Rue
- GAUTHIER Mr - MARIGNER Melle	Logement Guillemet	51 Grande Rue
- GOGUILONS Christophe	Maison Bohin	59 Grande Rue
- GUYON Y. - SAUGER G.	Maison Beauchet	17 Grande Rue
- HERSANT Eric	Garage Moussu	82 Grande Rue
- KIEFER Mr Mme	Maison Desorbaix	3 Route d'Illiers
- LAUNAY Christophe		La Massonnerie
- LECOMTE Jérôme	La Crêperie	46 Grande Rue
- LETERTRE F. - ROUSSEAU C.	Maison Roudaut	Villemaigre
- LIBERGE Mr - DOMINGUES Mme	Maison Touchard	14 Grande Rue
- MAURICE S. - HERVE L.	Maison Lunel	67 Grande Rue
- NICOLAS Manuel	Gendarmerie	6 Grande Rue
- PERRIN José	Maison Bouwyn	5 Place de l'église
- PRELLE Jacques	Maison Gaulupeau	Le Bois Gilet
- ROZE Frédéric	Gendarme-Adjoint	6 Grande Rue
- TAQUET Jean		Le Bois des Souches

(Photo prise lors du spectacle du 9 mai 99)



Au détour d'une danse, les enfants de 4-6 ans devenaient des « Chats & souris ». Elles semblent radieuses.



Sur une musique de R. Aubry, les plus grands dansaient « des Bûcherons » et terminaient par cette « sculpture d'enfants ».



« DANSE ET REVE »

Cette année, l'association « Danse et Rêve » s'installe officiellement dans le Perche, puisque son siège social sera transféré, courant janvier 2000, à Champrond-en-Gâtine.

Il faut dire que l'association organise de plus en plus d'activités dans ce coin du département.

Les élèves des cours de danse de l'année passée se sont motivées pour présenter un spectacle le 9 mai 99 à la salle des fêtes de Champrond. Des élèves des cours de Chartres nous avaient rejoint. Ainsi, une vingtaine de danseurs, de 4 ans jusqu'aux adultes, a pu danser et être apprécié des spectateurs.

Depuis, d'autres initiatives ont vu le jour :

- Un stage d'été à Montlandon (une semaine en juillet 99), organisé avec l'A.M.J. pour 15 filles venues des deux communes.
- Deux week-ends pour découvrir les danses traditionnelles et populaires des différentes régions de France.
- Le spectacle « Quintessence », présenté à Nogent-le-Rotrou, en novembre dernier, où dansaient des enfants de Champrond et de Chartres.

Les cours de danse ont repris :

- Cours de danse rythmique et expressive pour les enfants :
 - 10h - 11h pour les 4-6 ans
 - 11h - 12h pour les 3-5 ans
 - 17h30 - 18h30 pour les 7 - 14 ans

L'ambiance y est joyeuse, chacun progresse à son rythme au fil des danses et des chorégraphies.

- Depuis décembre, un cours d'adultes a démarré. Elles sont une dizaine de 15 ans et plus, à venir le mercredi soir (de 20h30 à 21h45), pour se détendre, danser, s'étirer et découvrir des enchaînements.

Et RELIER, cela vous dit quelque chose ?... C'est le Réseau d'Expérimentations et de Liaisons des Initiatives En Rural. « Danse et Rêve », avec « la Reine Verte » et « Perche Activités » sont adhérents à ce réseau national. Ensemble, nous avons organisé, en novembre dernier, à Beaumont-les-Autels, les rencontres nationales sur le thème de « la création d'emplois en rural ? ». Ainsi, 120 personnes se sont promenées à Champrond et dans le perche pour découvrir des initiatives qui participent au développement local.

Enfin, pour 2000, vous pouvez déjà noter :

- 22-23 janvier : W.E. de danse expressive à la salle des fêtes de Champrond
- 8 avril : Bal Folk avec le groupe de musique Trifolk à Nogent
- au printemps : l'Assemblée Générale de « Danse et Rêve » et le spectacle de présentation des cours de danse.

Pour tous renseignements, contacter Claire PICHOT au 35, grande rue, à Champrond-en-Gâtine, 02 37 49 84 14.

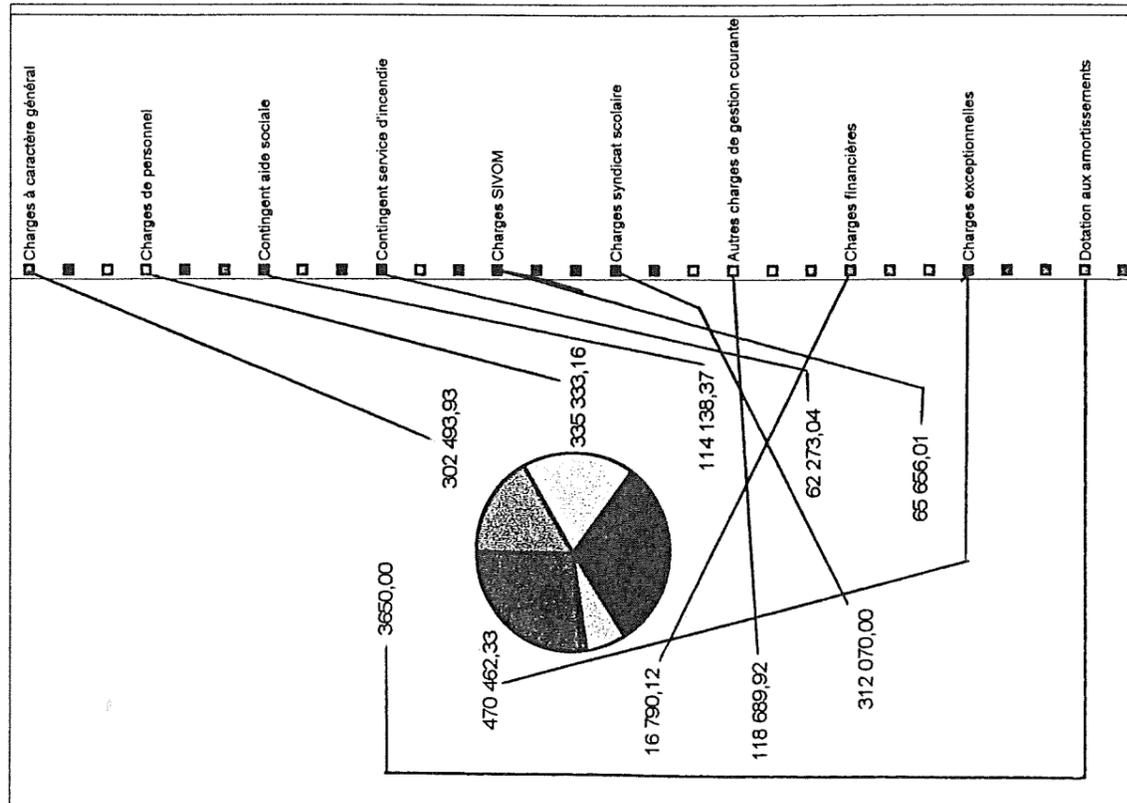
INVESTISSEMENTS DEPENSES		
Zone d'activités	Honoraires D.D.E. A.P.S.	17 225.21
	Etudes hydrauliques	45 828.00
	Plan de composition	17 563.94
	Piquetage voirie	18 934.20
Acquisition de matériel	Tracteur	72 360.00
	Logiciel informatique	9 768.60
	Extension mémoire ordinateur	4 703.40
	Tronçonneuse	2 500.00
	Matériel de sonorisation	15 695.00
	Matériel d'illumination	7 525.32
	Broyeur	39 798.00
	Buts et filets	7 863.12
Travaux de bâtiments	Fenêtre 68 Grande Rue et volet roulant salle polyvalente	8 581.90
	Plafond sacristie église	14 359.84
	Logement 70 Grande Rue	19 030.68
	Honoraires PC extension atelier	3 618.00
	Remise en conformité électricité église et chauffage	30 347.29
	Citerne gaz église	6 000.00
Travaux de voirie	Réparations divers chemins	9 070.68
	Aménagement parking et trottoirs	119 295.79
	Remplacement canalisation Villemaïç	3 256.20
	Honoraires D.D.E. aménagement trottoirs et parking	8 811.36
Remboursement capital des emprunts		277 815.48
	TOTAL DEPENSES	762 653.45

INVESTISSEMENTS
RECETTES

Fonds de compensation TVA	39 768.26
Excédent de fonctionnement capitalisé	107 124.00
Emprunt	304 000.00
Vente presbytère	450 000.00
Subvention D.G.E.	6 630.00
Amortissement matériel informatique	3 650.00
TOTAL RECETTES	911 172.26

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1999
1 801 556.87 F

Charges à caractère général	302 493.93
Alimentation cantine	39 372.06
Chauffage bâtiments communaux	35 582.30
Eau, assainissement bâtiments communaux	8 570.83
Gaz bâtiments communaux	7 555.13
Electricité bâtiments communaux	17 733.80
Eclairage public	7 743.02
Fournitures diverses	32 786.98
Charges de personnel	335 333.16
Salaires et charges sociales	
Contingent aide sociale	114 138.37
Contingent service d'incendie	62 273.04
Charges SIVOM	65 656.01
Transports scolaires	31 461.00
Collège	4 948.80
Hydrauliques agricoles	24 889.16
Transports sportifs	277.00
Epannage des boues (étude)	489.22
Relais emploi	3 590.83
Charges syndicat scolaire pour 27 élèves soit par élève 11 558.15 F	312 070.00
Autres charges de gestion courante	118 689.92
Indemnités Maire-Adjoints	60 924.25
Subventions aux associations	18 150.00
Autres contributions (S.I.A.P., P.N.R.P., Hôpital local, Centre de secours, subvention budget eau)	39 615.67
Charges financières	16 790.12
Intérêts des emprunts	
Charges exceptionnelles	470 462.33
Vente presbytère	450 000.00
Assainissement : eaux pluviales	19 771.92
Titres annulés sur exercice antérieur	690.41
Dotations aux amortissements	3 650.00
TOTAL DEPENSES	1 801 556.87



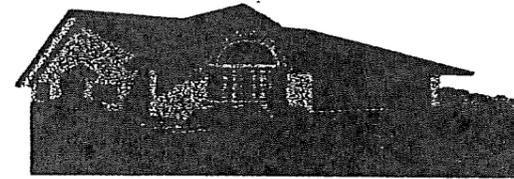
Quant à notre "Petit Théâtre", il a dû rattraper du succès se diviser en 2 sections: les juniors et les seniors !!

Sous la direction de la patiente et de l'infatigable Brigitte, chaque section prépare actuellement sa propre comédie musicale (écrite comme d'habitude, sur mesure par un auteur maison qui tire un peu la langue en essayant de faire face à ce surcroît de travail !)

Les seniors joueront "Le Champagne du perche ou l'Étude en Folie" les 29 et 30 avril, et les plus jeunes vous présenteront "La forêt des contes" le 25 juin.

Et puis, bien sûr, il y aura un concert, et bien sûr un dîner à thème et bien sûr.....beaucoup d'autres superbes soirées dont nous vous tiendrons informés en temps utile:

La Présidente
Véronique REAUD



siret: 320 281 991 00028 APE:742A

BEAUREPAIRE

28240 CHAMPROND EN GATINE

TEL / FAX : 02. 37. 49. 89. 38

PORTABLE : 06. 86. 75. 47. 29

BUREAU D'ETUDE BATIMENT
JF DESMARAIS
CONSTRUCTION - RENOVATION
AGRANDISSEMENT

- Plans
- Devis
- Coordination
- Suivi de chantier

PERCHE ACTIVITÉS

J.F. (Jus de fruits)
T.I. (Techniques Industrielles)
T.A. (Technologies Appropriées)

35 Grande Rue 28240 CHAMPROND EN GÂTINE
tél : 02 37 49 83 62 - fax : 02 37 49 83 74 - mob : 06 07 23 13 01
e-mail OIKOSMAX@wanadoo.fr

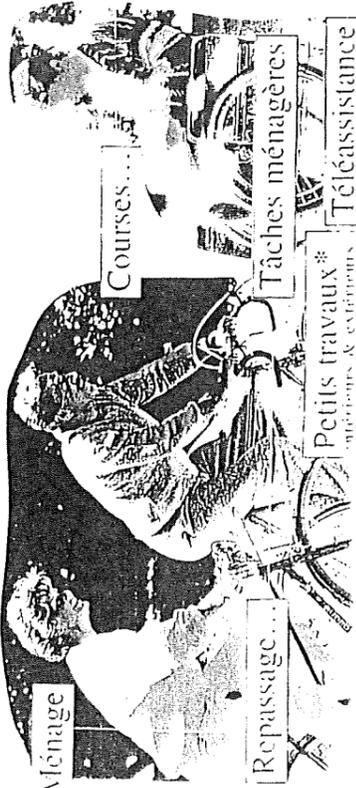
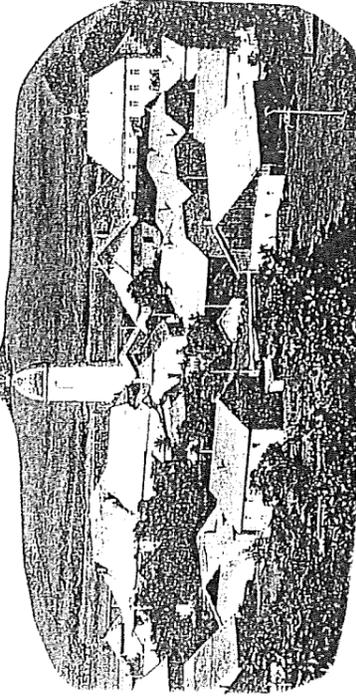


MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
Dépannage 24h/24 - 7/7
Vente de véhicules neufs et occasions

82, Gde rue - 28240 CHAMPROND en GATINE
☎ 02 37 49 82 90 - ☎ 02 37 49 84 69

ADMR

ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE



Ménage

Repassage

Courses

Petits travaux
intérieurs & extérieurs

Tâches ménagères

Téléassistance



Garde d'enfants

Ménage

Soins à la personne
Repassage
Garde à domicile

02.37.29.90.59

100 000 bénévoles
2 800 associations proches de vous

32 000 professionnels

A.D.M.R. - L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

Deux amies se rencontrent ...

Annie Ch. : "Ah! tu sais, ça ne va pas trop... je suis débordée... Il y a mon nouveau travail qui m'accapare beaucoup et mon mari n'a guère le temps de me donner un coup de main à la maison... Il rentre si tard..."

Nathalie V. : "Ne reste pas comme ça... tu vas craquer ... Fais-toi aider... Appelle l'A.D.M.R."

Annie Ch. : "J'y ai bien pensé, mais on m'a dit que je n'y avais pas droit..."

Nathalie V. : Qui t'a raconté des bêtises pareilles ? Regarde pour moi... les services de l'A.D.M.R. m'ont changé la vie... Quand je rentre le soir, les enfants sont sous bonne garde, ma maison est propre et mon linge repassé... Je suis plus disponible pour les enfants, plus détendue, plus gaie. C'est formidable ! Toute la famille en bénéficie ... Tu devrais essayer avant de t'écrouler. Tu fais ce que tu veux, mais je te donne le n° de l'A.D. M.R. : 02.37.29.90.59.

Et puis, sans distinction de revenu ou d'âge, tout le monde peut bénéficier de l'un ou l'autre de leur service. Tu sais, il faut être de son temps... A bas les préjugés et les complexes. Il ne faut pas hésiter à se faire aider. Toute la famille en profite et ça améliore formidablement la qualité de la vie... et tous les jours de l'année".

Annie Ch. : "Ce que tu viens de me dire me redonne déjà du courage.. Merci je les appelle dès lundi".

Comme Nathalie V. des familles ont pensé à se faire aider.

L'Association Sport et Culture

L'année 1999 de Sport et Culture s'est ouverte par un loto, le 24 janvier, les premiers et deuxième prix étaient des bons d'achats d'une valeur importante. L'Assistance était cependant moins nombreuse que nous ne l'espérions et cette relative déception nous a confortés dans l'idée qu'il était de notre intérêt de concentrer notre action sur quelques domaines bien spécifiques.

La floraison dont il faut se réjouir - de nouvelles associations récentes champronaises rend probablement redondantes certaines activités avec lesquelles nous avons connu du succès les années précédentes: le loto en est une et n'est pas la seule.

Le 27 février nous tenions notre Assemblée Générale annuelle qui se terminait joyeusement sur une soirée pot-au-feu, une réussite culinaire conjointe et exemplaire de notre estimée Secrétaire Nicole Caillard et de notre non-moins estimé vice-président Daniel Vidal.

Le 20 mars, le Contre-ténor américain Derek Lee Ragin, star internationale dont la renommée s'est particulièrement établie depuis sa participation au film Farinelli venait "rôder" en l'Église St Sauveur un programme qu'il devait donner 2 jours plus tard à l'Opéra de Nancy. L'ambiance du concert fut, comme toujours, extrêmement chaleureuse et le public, réuni à son issue pour le verre de l'Amitié, put, selon la coutume, faire directement part de ses impressions aux artistes.



Le 17 avril, Isabelle Besson, une des plus jeunes membres du bureau de Sport et Culture, avec Laëtitia et Cédric Pipereau-, animait avec l'aide incontournable de Nicole Caillard une après-midi récréative destinée aux plus jeunes. Les enfants présents étaient ravis et Isabelle et Nicole, purent rentrer chez elles épuisées mais sûres de n'avoir pas oeuvré en vain.



Le 12 juin fut sans conteste la "date phare" de notre année associative: on y célébra, en effet, les 10 ans du "Petit Théâtre de Champrond" - fleuron de Sport et Culture - fondé et dirigé comme chacun le sait par Brigitte Wardavoir

Le 12 septembre a eu lieu la deuxième édition de notre triple randonnée qui a accueilli cette année encore plus de participants que l'an dernier, la formule qui dans l'ensemble a été reconduite a connu quelques aménagements, à savoir l'invitation des deux interprètes Gérard Launay et Roger Spianti qui ont animé avec leur brio et enthousiasme habituels le repas et l'après-midi de cette belle journée de fin d'été qui a été à l'inverse de la randonnée de l'année dernière une journée sans pluie.

L'année passée, nous avons entamé des démarches pour participer au Téléthon, mais l'organisation étant plus ardue que nous l'avions pensé, nous avons remis à l'année 1999 notre intention, nous avons donc ressorti les ébauches du dossier de l'an passé et nous avons mis sur place une randonnée cyclotouriste passant par diverses communes du canton de La Loupe (Le Thiulin, Les Corvées les Ys, Montlandon et Champrond en Gâtine), une communes du canton de Courville (Villebon) et quelques communes du canton de Thiron Gardais (Combres, Happonvilliers, Nonvilliers Grand-houx).

Ainsi samedi 5 décembre quelques vaillants cyclistes ont effectué ce parcours d'environ cinquante kilomètres, ils ont été escortés de la commune du Thiulin à celle de Villebon par des cavaliers de l'association La Licorne et des voitures à chevaux. L'accueil des communes a été le plus souvent des plus chaleureux, et nous les en remercions, l'association Perchemin a grâce aux différents dons recueilli une somme d'environ 5500 F et le fait d'avoir affronter le vent et la pluie ce jour là pour les cyclistes et les cavaliers n'a pas été vain loin s'en faut. Pour une première c'était plutôt une réussite et un encouragement à réitérer l'an prochain cette organisation partie prenante du Téléthon 28.

En ce début d'année 2000 pour laquelle nous vous adressons tous nos bons vœux, nous vous annonçons ci-dessous le programme de nos manifestations de cette nouvelle année :

- 7 mai 2000 randonnée pédestre
- 11 juin 2000 randonnée à V.T.T
- 10 septembre 2000 triple randonnée (équestre, pédestre et cycliste à V.T.T)
- Participation au Téléthon (début décembre)

Les membres de l'association

En 1998

	<u>dans le Canton</u>
- Service d'aide aux jeunes familles	12
- Téléalarme (plus jamais seul)	29
- Service particulier employeur (service ménager - aide à la toilette - garde)	21 754 H
- Portage de repas	7 526 repas

Tous les responsables bénévoles sont prêts à vous donner tous les renseignements que vous souhaitez. Voici leurs noms et leurs n° de téléphone.

- Service d'aide aux jeunes familles

- Mme Ninidou Simone 02.37.81.87.11
- Mme Delaunay (intérimaire) 02.37.37.00.83

- Téléalarme (avec lui vous n'êtes plus jamais seul)

- M ou Mme Gatouillat 02.37.81.14.71
- Mme Georgeaud M.H. 02.37.81.21.19

- Particulier-Employeur (services ménager, d'aide à la toilette et de garde)

- Mme Christmann A.) 02.37.29.90.59
- Mme Bertin Cl.)

- Portage de repas à domicile

Si vous avez 65 ans et plus, ou si vous avez moins de 65 ans et que vous êtes handicapé, malade, ponctuellement ou définitivement.

- Bureau A.D.M.R. 02.37.29.90.59

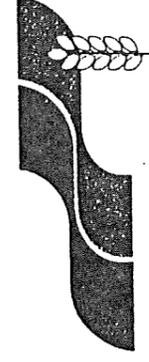
La plupart de ces services peuvent vous faire bénéficier d'une réduction d'impôts.

Pour tout renseignement appelez les responsables bénévoles ou notre bureau A.D.M.R. au 02.37.29.90.59 les jours de permanences :

les lundi et vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
le mercredi de 14 H à 18 H

La Présidente
A. DELAUNAY.

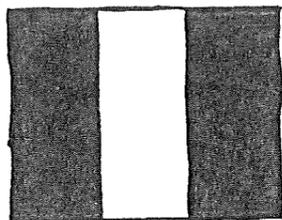
N.B. Le service de petit jardinage, petit bricolage "Domicile-Service" a été, en juin 99, fermé par décision fédérale A.D.M.R. Toutefois Monsieur DELIEN et son équipe peut vous aider à trouver une solution pour vos petits travaux.
Vous pouvez l'appeler au 02.37.81.13.66.



SCAEL

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
D'EURE-ET-LOIR

A votre service



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

CHAMPROND EN GATINE - FRIAIZE - LE THIEULIN - MONTIREAU - MONTLANDON

Compte-rendu des manifestations organisées par les Anciens Combattants en 1999 :

L'ASSEMBLEE GENERALE :

L'Association des Anciens Combattants s'est réunie le dimanche 24 janvier à la salle de réunions de Champrond sous la présidence de Mr Michel, Président d'Honneur, Mr Mardelay, Président honoraire et Mr MENANT Gilbert secrétaire-trésorier assurant la présidence par intérim. Après présentation des vœux à l'assistance, le Président demande une minute de silence à la mémoire des camarades disparus pendant l'année 98, soit Mr BOIMARE Aimé, Mr HARDY Marcel, Mr LECOMTE Pierre et Mr FOSSET Maurice.

Le quorum étant atteint, il est ensuite procédé à la lecture du rapport moral et financier, qui est adopté puis vient le tour du renouvellement du conseil d'administration avec l'élection du Président.

Sont donc élus :

Président : Mr MENANT Gilbert
Vice-Président : Mr FONTAINE Michel
Mr ROMET Claude
Mr FLAMAND Lucien
Secrétaire-Trésorier : Mr BIGEAULT Gilbert
Porte-Drapeau : Mr ROSEAU Daniel

LOTO DU 28 FEVRIER :

Moyenne participation malgré de beaux lots dont un V.T.T., un aspirateur, un cuiseur-vapeur, un grille-pain et divers autres lots, qui ont réjouis les gagnants dont certains joueurs de Champrond, qui ont remporté de beaux lots.

CESSEZ LE FEU EN ALGERIE - 19 MARS

La cérémonie du 19 mars commémorant le cessez-le-feu en Algérie se déroula au Monument aux Morts de Champrond où eu lieu le dépôt de gerbe, la lecture du manifeste suivie d'une minute de silence à la mémoire d'un de nos camarades disparus. Le pot de l'amitié clôtura cette journée mémorable.



Perchemin

L'année 1999 pour notre association a été sa deuxième année de fonctionnement, il nous est apparu important de garder le même état d'esprit qu'en 1998 en proposant des manifestations similaires avec, et c'était notre souhait une plus grande audience et une diversification des objectifs.

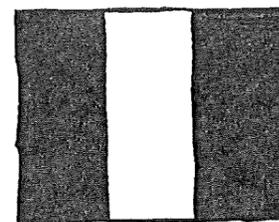
Nous avons donc organisé quatre manifestations : une randonnée pédestre le dimanche 9 mai, une randonnée à V.T.T le 13 Juin, une triple randonnée, équestre, pédestre et cycliste le dimanche 12 septembre et un circuit cyclotouriste dans le cadre du Téléthon le samedi 5 décembre.

Chacune de ses manifestations a été fréquentée par de nombreux participants et pour les trois premières, la participation était plus importante que l'année passée.

Pour chacune des ses randonnées nous avons utilisé le fruit de notre travail avec le Syndicat d'aménagement du Perche qui a abouti à l'édition d'une plaquette comportant trois circuits de randonnées.

Circuits de randonnée dont le point de départ se situe sur notre commune, d'ailleurs, ces plaquettes sont disponibles à la Mairie et au Syndicat d'initiative de La Loupe, les circuits sont désormais balisés. La randonnée pédestre s'est passée le 9 mai 1999 par une journée de printemps plutôt ensoleillée et avec des randonneurs désormais fidèles qui se sont fait une joie de parcourir les chemins que nous leur avons indiqués.

La randonnée du 13 juin à V.T.T alliait des parties de chemin de terre et des petites routes goudronnées et l'un des buts de cette sortie a été le « Jardin de la Feuilleraie » qui se trouve sur la commune d'Happonvilliers. Créé par Madame Bodin ce jardin est composé de magnifiques mosaïques aux couleurs harmonieuses qui couvrent quelques 200 mètres carrés, certains ne s'y étaient pas trompés, ils avaient fait de ce bel endroit un lieu d'étape commun avec les cyclistes.



ARMISTICE 1939-45 DU 8 MAI

L'Association groupant 5 communes, c'est donc au Thieulin, qu'a eu lieu cette commémoration du 08 Mai 1999. C'est en compagnie de Mr Roger Letertre, Maire et son Conseil Municipal ainsi que les pompiers du Thieulin, que se déroula cette manifestation, qui fut accompagnée par la musique de Pontgouin. Il fut procédé au dépôt des gerbes et la lecture des deux manifestes. Un vin d'honneur termina cette journée.

MECHOUI DU 04 JUILLET

Comme chaque année, le traditionnel méchoui eu lieu le dimanche 5 juillet. Environ 80 personnes y sont venues pour déguster un bon repas préparé par notre fidèle Mr Loiselet. Le temps incertain obligea l'association à tenir ce repas dans la salle polyvalente.

LIBERATION DE CHAMPROND 15 AOÛT :

La libération de Champrond le 15 août 1944 a été commémorée par une manifestation au monument aux morts avec dépôt de gerbe suivi du pot de l'amitié.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est au tour de Champrond-en-Gâtine de célébrer le 11 Novembre, qui commença par un office religieux en l'église. Après la manifestation au monument aux morts où il fut déposé une gerbe ainsi que la lecture du manifeste, le tout animé par les clairons de Mr Gilles. La journée se termina par un très bon repas servi par le restaurant le Sébastopol.

Un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui apportent leur aide aux Anciens Combattants lors des manifestations.

Le Président
G.MENANT

Stéphane GILLET

Entretien Parcs et Jardins
Aménagement - Création - Débroussaillage
Plantation de haies champêtres

Les Maisons - Rouges
28240 MONTLANDON

Tél. 02.37.49.89.89 - 02.37.49.80.41
entre 12 h et 13 h et après 19 h
Fax 02.37.49.87.72

UN JEUNE COUPLE PREND LE RELAIS A LA TETE DU GARAGE

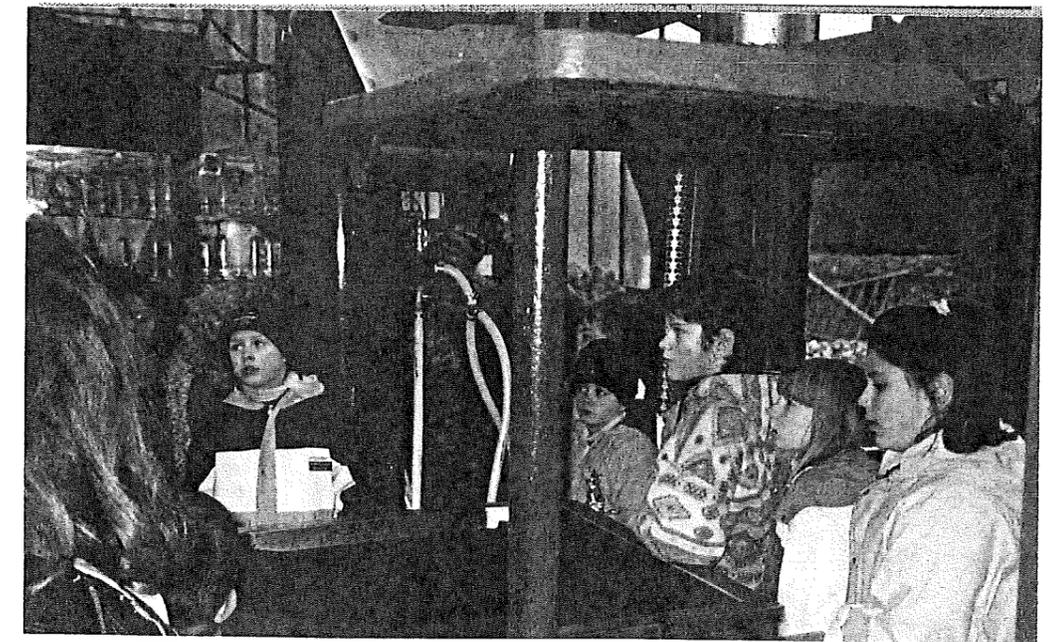
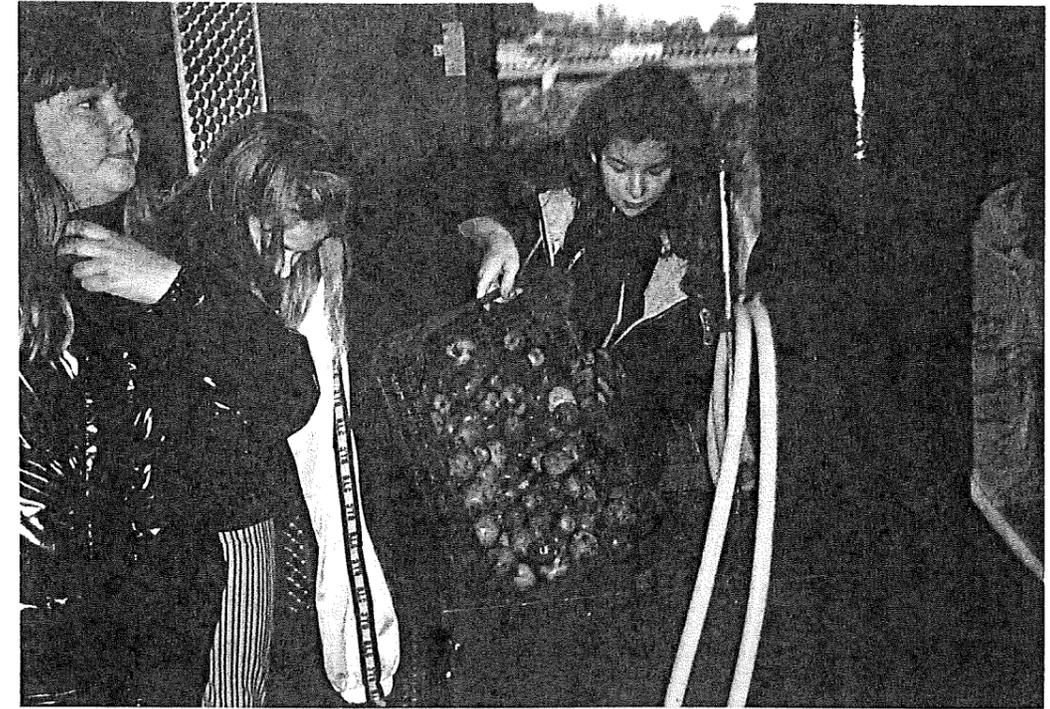
Eric et Marie-Laure HERSANT sont champronnais depuis la fin du mois de septembre dernier. C'est à peu près à cette date que le jeune couple a repris le garage "CITROEN" tenu depuis 40 ans par Claude Moussu.

Avant de sauter le pas et de se mettre à son compte, Eric Hersant a travaillé pendant 12 ans chez le concessionnaire Citroën de Nogent le Rotrou. Il connaît d'ailleurs bien la région puisque son papa est, lui aussi, installé dans le Perche à Thiron-Gardais plus précisément. Dans ce dernier chef-lieu de canton, il s'exprime dans un tout autre domaine : il est, en effet, boulanger.

Le nouveau venu a repris l'activité garage avec en parallèle l'activité très prenante liée aux dépannages (accidents, etc.). L'ancien propriétaire était agréé par intermutuelles assistance depuis de très longues années. Eric Hersant poursuit donc dans cette voie. Il sera aussi disponible que son prédécesseur. Toujours prêt à prendre la route, et ce par n'importe quel temps et à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

L'équipe qui officie au sein du garage est toujours la même. Le responsable est secondé par les trois mécaniciens habituels. Marie-Laure, l'épouse d'Eric Hersant a, quant à elle, pris en charge le secteur facturation-comptabilité.

Jusqu'à la fin du mois de décembre, il est possible d'essayer au garage champronnais le nouveau monospace Xsara "Picasso". L'établissement possède à cette fin un véhicule de démonstration.



Les CE2-CM1-CM2 à l'atelier de fabrication de jus de pomme



Les anciens et nouveaux garagistes avec l'équipe des mécaniciens et Pierre Michel, maire de Champrond.

L'école du village

L'année scolaire 1998-1999 aura vu pour notre école peu de changements, néanmoins la classe des CP-CE1 a fonctionné avec deux enseignantes intervenant chacune à mi-temps, Mme Sophie Picoul et Mme Mocques qui reste titulaire du poste de cette classe, il est d'ailleurs à rappeler que l'organisation hebdomadaire sur le rythme de quatre jours par semaine permet une très grande clarté pour l'organisation spécifique de cette classe. (deux jours d'intervention par semaine pour chacune des enseignantes)

En ce qui concerne les effectifs, ceux-ci ont peu évolué : 14 enfants pour la classe des CP-CE1 et 19 enfants en fin d'année scolaire pour la classe des CE2-CM1-CM2.

Comme les années précédentes les enseignants ont axé le travail scolaire sur les connaissances à acquérir pour chaque enfant de chaque section, les résultats globaux des enfants fréquentant l'école sont dans la moyenne de ceux du canton de La Loupe tant pour les enfants arrivant au collège que pour les enfants commençant leur scolarité de CE2 (en effet les évaluations nationales se font à l'entrée du CE2 et à l'entrée en sixième).

Les enfants de l'école ont participé à des rencontres sportives dans le cadre de l'Association USEP Perche qui est une organisation cantonale visant à développer le sport à l'école, parmi ces rencontres, on peut citer une randonnée pédestre qui partait du château des Vaux et allait jusqu'aux Ecluses de Boizard situées sur la commune de Pontgouin, un cross à Fontaine Simon qui partait du bassin aquatique et qui faisait le tour du grand étang, des rencontres de jeux collectifs à La Loupe, une rencontre au bassin aquatique pour les enfants de cycle 3.

A ces rencontres sportives on peut ajouter les concerts de musique organisés par la section loupéenne des Jeunesses Musicales de France, ces concerts se passent à la salle des fêtes de La Loupe et sont précédés et prolongés par des activités spécifiques en classe.

Afin de pouvoir organiser d'autres sorties la coopérative scolaire par le biais des enseignants a organisé comme les années précédentes un loto dont le premier prix a été un séjour à Euro-Disney.

40 ANS A LA TETE DU GARAGE

Pour Claude et Maryvonne MOUSSU propriétaires du garage "Citroën" situé à l'entrée de Champrond-en-Gâtine c'est une page qui s'est tournée, le 01er Octobre dernier; Après 40 années de service le couple a tiré sa révérence pour prendre une retraite bien méritée.

Claude et Maryvonne Moussu avaient repris le 01er avril 1960 le garage-bureau de tabac qui était alors en plein centre du bourg. Ils prenaient le témoin des mains de Mr et Mme Damoiseau. C'est en septembre 1968, qu'ils décident de déménager leurs activités à l'entrée du village.

Un nouveau garage est construit, plus spacieux et plus fonctionnel. Le garagiste a débuté avec un apprenti. Aujourd'hui, le garage compte trois mécaniciens. Claude Moussu a toujours effectué les dépannage. Une activité qui demande d'être disponible 24 h/24 et 7 jours/7.

Le jeune retraité se souvient, non sans une certaine émotion, des différents véhicules qui l'ont accompagné lors de ces sorties imprévues. La vieille Chenard-Walker (une voiture de tourisme bricolée en dépanneuse) des débuts qui a eu plusieurs remplaçantes jusqu'au très professionnel camion plateau en exercice actuellement. Un véhicule indispensable vu le nombre de sorties enregistrées chaque année : pas moins de trois cents au total dans un rayon d'environ 20 km.

Article issu de la République du Centre du 28 décembre 1999 écrit par Jocelyne LEGROS.

Mr le Maire et son Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à Mr et Mme HERSANT dans notre village et à Claude et Maryvonne une paisible retraite en terre percheronne.

ASSAINISSEMENT

ANDRÉ BERTRAND SA

➡ Pour tout pompage, nettoyage, débouchage de fosses et canalisations

➡ Collecteurs de déchets industriels, canalisations, citerne à fuel

➡ Passage caméra

➡ Epreuve étanchéité, véhicules équipés de téléphone

La Petite Plante 28400 NOGENT-LE-ROTROU

☎ 02 37 52 01 89 - Fax. 02 37 52 85 74

Maîtres TERRIER et JOLY

Notaires associés

BP 5 - 28240 LA LOUPE

☎ 02.37.81.00.07

Bureau annexe: 60 rue Nationale

CHAMPROND EN GATINE

☎ 02.37.49.82.06

A VENDRE

CHAMPROND EN GATINE

1/ Maison de bourg, comprenant: entrée, séjour, deux chambres, cuisine, salle d'eau, WC, véranda

Grenier

Cave

Jardin (422m²)

Chauffage électrique

Prix: 250.000 Francs net Vendeur

2/ Maison de bourg comprenant:

Au rez-de-chaussée: cuisine équipée, petite pièce, séjour, salle de bains avec WC,

A l'étage: Mezzanine, deux chambres

Terrain (398m²)

Chauffage central au gaz

Prix: 640.000 Francs Net vendeur

Tout au long du mois de décembre 99, un sapin de Noël offert par le Domaine du Bois Landry et décoré avec soins par la commune de Champrond-en-Gatine, a orné la place de l'église.

Cette collaboration n'a pas été le simple fait d'un état d'esprit propre aux fêtes de fin d'année. Je dois, en effet, me réjouir, depuis quelques mois, de la nouvelle relation entretenue entre la commune de Champrond-en-Gatine et le Domaine du Bois Landry. Il est certain qu'elle relève d'une volonté commune de bonne entente.

Je m'en félicite et profite de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer dans le bulletin communal pour souhaiter à l'ensemble des habitants de Champrond-en-Gatine de très bonnes fêtes de fin d'année.

LE 21^{ème} SIECLE SERA-T-IL RURAL ?

Le 21^{ème} Siècle sera peut-être religieux ; mais sera-t-il rural ? Dans le sens où les valeurs du monde rural pourraient ne pas simplement disparaître au profit unique des valeurs du monde des villes. Nous n'avons pas pris conscience de ce risque réel, et ne nous battons pas comme il me semble possible de le faire.

Mais je ne veux en aucun cas que mon propos soit interprété de manière réductrice, comme une simple opposition de principe entre ville et campagne et pense donc nécessaire de lever tout malentendu à ce sujet. Je souhaite ici, en effet, faire comprendre que nous avons les uns et les autres tout intérêt à faire connaissance. Dans la situation actuelle qui découle d'un retournement sociologique fondamental du siècle en France où la proportion entre citadins et ruraux s'est totalement renversée (80% de ruraux au début du siècle, 80% de citadins en fin de siècle), je considère que la « minorité » rurale à aujourd'hui plus apporter à notre société, qu'un simple espace de récréation et de détente pour citadins asphyxiés.

Le savoir-vivre de nos campagnes, la relation à l'autre, à la nature, la convivialité et l'accueil propre à la ruralité ne peuvent pas disparaître comme cela, pour laisser la place aux seules valeurs citadines : sur lesquelles je ne m'étendrais pas.

Or l'avenir du monde rural comme de ses valeurs n'appartient plus seulement à ceux qui y vivent au quotidien, mais aussi à ceux qui le traverse sans le connaître. En effet, les citadins dans leur besoin de nature et d'espaces de loisir, de promenade, de décontraction se sont appropriés notre monde avec une vision contemplative de la flore et de la faune. Cela en oubliant trop facilement que des gens, avec des valeurs et un mode de vie spécifiques, y vivaient. Il est certain que sans culture rurale, sans éducation relative à la nécessité et à l'utilité du façonnage de cet espace qui est le nôtre, on ne peut que refuser toute intervention de l'homme sur ce milieu « naturel » ; milieu qui semble pouvoir se développer à merveille sans nous. Nous sommes ainsi trop souvent et trop simplement perçus comme des destructeurs de cet espace que nous gérons jour après jour.

Nous nous devons de réagir en comprenant, en particulier, que cette appropriation par la population des villes de l'espace rural nous oblige encore plus aujourd'hui à être digne de notre responsabilité. A nous intervenants du monde rural de comprendre que nous ne pouvons plus nous passer de vulgarisation, à l'attention du grand public, sur l'utilité de nos actions. A nous de convaincre de nos compétences. Incorporons ce principe de compétence pour prouver que nous sommes à la hauteur ; notre culture, notre mode de vie en seront d'autant mieux défendus et protégés. Mais surtout ne jouons pas trop de nos passions ; elles ne peuvent pas être comprises vu de bâtiments où il est bien trop rare de recevoir les rayons du soleil en direct.

Amis agriculteurs, chasseurs, forestiers ... de ce monde que nous aimons, je vous le demande donc sincèrement, ne faisons plus d'erreurs. Il n'est pas trop tard pour agir de sorte que la ville qui chaque jour s'approprie un peu plus notre monde ne le fasse plus en niant nos valeurs mais plutôt en les intégrant. De cette capacité de réaction dépend la survie de notre monde et de son mode de vie.

Bertrand Monthuon



ASSOCIATION REINETTE VERTE

*Venez vous-même fabriquer
du jus de pommes.*

Une petite grenouille qui sait se rendre utile...

Aux portes du Perche, existe depuis 1997, une association originale et conviviale qui se veut promouvoir le milieu rural et son patrimoine.

C'est en effet dans le cadre du développement d'activités durables que la Reinette verte a fait de la pomme sa vocation principale.

La Reinette verte, cher petit batracien amoureux du fruit défendu, vous invite à venir la rejoindre en famille ou entre amis lors de la fabrication saisonnière de jus de pommes.

La Reinette devient populaire...

La mobilisation d'un grand nombre de personnes lors des périodes de production témoigne de l'intérêt porté à cette initiative naissante en milieu rural. A la veille de la saison 1999 - 2000, l'association compte 185 adhérents. La popularité de la Reinette tient en grande partie à son activité conviviale mais aussi du fait des nombreuses manifestations auxquelles elle participe toute l'année (kermesses, foires, assises, rencontres,...).

C'est en milliers de litres que l'on peut apprécier la production de jus de pommes (20000 litres ont été fabriqués cette saison).

La création d'un emploi - Jeune...

Afin de gérer l'activité de l'association (tâches administratives et financières) et de coordonner les divers projets, un poste d'agent de développement a été créé au sein de la Reinette par le biais du dispositif "Nouveaux services, nouveaux emplois". C'est sous l'initiative de son emploi-jeune que l'association a pu mettre en place des ateliers pédagogiques de fabrication de jus de pommes auprès des groupes scolaires. Un projet de mise en place d'un centre de sensibilisation et d'éducation à l'Environnement est également en cours de réalisation.

Un creuset d'initiatives...

Outre son activité saisonnière (octobre à décembre) liée à son atelier de transformation de jus de pommes, la Reinette verte se veut promouvoir la région du Perche par la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Plus généralement, la Reinette participe à la dynamisation de l'espace rural en travaillant en collectif et en réseau avec les acteurs locaux. A ce titre, la Reinette verte adhère au Réseau RELIER (Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Milieu Rural) dont elle a organisé cette année les Rencontres Nationales dans le Perche en collaboration avec l'association Danse et Rêve et la société Perche Activités.

Le mot du président...

Déjà une troisième saison terminée... ou presque car les familles intéressées vont venir fabriquer leur jus d'orange. Prévue pour le 18 décembre, la hausse du cours des oranges nous a contraint à repousser cette fabrication au samedi 15 janvier 2000. Notre saison s'est déroulée dans un atelier quasiment au "Top" techniquement avec cependant quelques problèmes liés à un nouveau process "semi-automatisé". L'année prochaine, tout devrait être bien au point. L'objectif de la saison à venir sera de dynamiser la Reinette Verte en y rencontrant davantage d'acteurs et de "consommateurs" et dans le développement de nouveaux projets.

Bonne Année à tous.

Guy Lambert.

